



## **REVUE DE PRESSE**

**Vendredi 19 octobre 2018**



# Facebook s'attaque aux manipulateurs

C'est le centre névralgique de la lutte contre la manipulation des élections chez Facebook. Au sein de la «War Room» décorée de drapeaux américains et brésiliens, une vingtaine d'analystes et d'informaticiens chevronnés sont concentrés sur leurs écrans, à l'affût de tout signe suspect, prêt à riposter.

De l'extérieur, peu de choses distinguent cette «salle de crise» des autres salles de réunion situées dans les dizaines de bâtiments du tentaculaire siège du réseau social en Californie. Si ce n'est sa porte vitrée teintée, où est scotché un petit panneau «WAR ROOM» en grosses lettres rouges au style rétro.

A l'intérieur, des horloges sur plusieurs fuseaux horaires, des écrans branchés sur CNN, Fox News ou Twitter,

des dizaines d'ordinateurs, des cartes des Etats-Unis et du Brésil. Fixés au mur, d'autres écrans montrent des graphiques qui suivent l'activité sur le réseau en temps réel, prêts à donner l'alerte en cas d'anomalie.

«Notre job est de détecter (...) quiconque essaie de manipuler le débat public», résume Nathaniel Gleicher, à la tête de la cybersécurité de Facebook et ancien du Conseil national de sécurité à la Maison Blanche.

### Un objectif : la réactivité

Et surtout, d'agir vite. C'est le but de la War Room, lancée en septembre et qui a fait son baptême du feu avec le premier tour de la présidentielle brésilienne le 7 octobre.

«Le jour de l'élection, nous avons observé une hausse



Derrière cette porte vitrée, une vingtaine d'experts traquent les manipulateurs sur Facebook.

Photo AFP

de messages (trompeurs) disant que l'élection était reportée à cause de manifestations», explique Samidh Chakrabarti, l'un des responsables élections et engagement civique au sein du réseau social.

«Nous avons été capables

de les retirer avant que l'histoire ne devienne virale», assure-t-il.

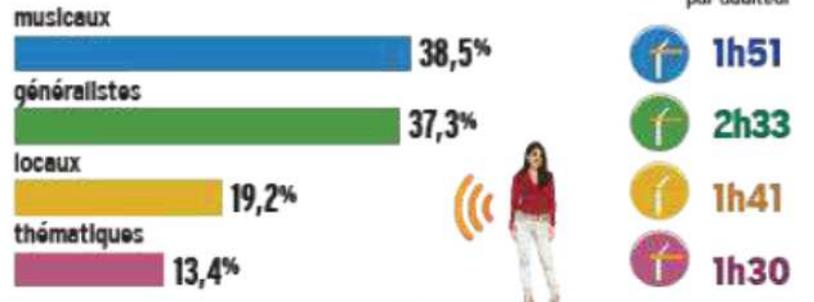
Cela s'est fait en «une heure ou deux» alors que «cela aurait pu prendre plusieurs jours» sans la «War Room» et ses employés dédiés.

## Les Français passent près de trois heures par jour à écouter la radio

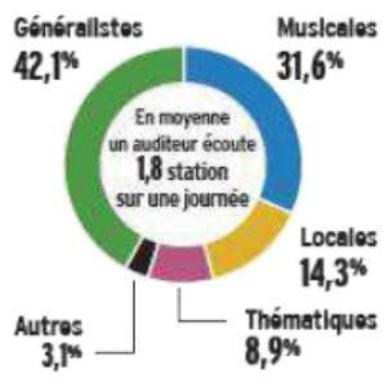


Source : Médiamétrie

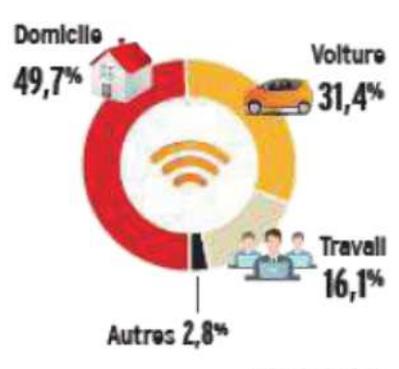
### Audience cumulée par type de programmes et durée d'écoute par auditeur



### Part d'audience



### Les lieux d'écoute de la radio



INFOGRAPHIE CL

# Gazole: coup de chaud à la pompe

■ Depuis le début de la semaine, dans plusieurs stations, le gazole est plus cher que l'essence ■ Les automobilistes râlent mais n'ont pas le choix ■ En Charente, rurale, le gazole reste cependant une valeur sûre.

Jean-François BARRÉ  
jfbarre@charentelibre.fr

«**A** chaque fois qu'ils passent en caisse, ils en parlent. Ça jure un peu», vitiane Kieffer, la caissière de la station Total de la route de Bordeaux, à Angoulême précise aussitôt: «mais moi je n'y suis pour rien». C'est affiché sur ses pompes. Lundi, le gazole est devenu plus cher que l'essence. Et ça fait sérieusement râler ses clients. Arrive Rachid Berrissane, il est artisan, règle le plein de deux de ses voitures. Il en manque une et le camion. Tout en diesel. «C'est 500 euros par semaine». Et pas les moyens d'investir dans de nouveaux véhicules. Il paye ses 137 euros, hausse les épaules et lâche un «c'est pas normal» en poussant la porte.

Dans dix des 61 stations service du département, le gazole est désormais plus cher que l'essence. Dans six autres, c'est le même tarif. Et ce n'est pas une surprise. La tendance, fiscale, est amorcée depuis longtemps. Sur fond de discours environnemental, la tendance est lourde. En Charente, la pilule passe mal, mais ce sont des automobilistes résignés, souvent, qui ont rempli hier leur réservoir. À l'image de Brian Delage, qui travaille dans le domaine pharmaceutique, qui avait opté pour une Megane diesel «parce qu'à la

Où le DIESEL est plus cher que l'essence			
	Diesel	SP95-E10	
<b>Intermarché</b> Centre commercial Plein Sud Bd Jean-Moulin - ANGOULÊME	1,515 €	1,509 €	
<b>Relais Angoulême Sillac Star</b> Total Access 430 rte de Bordeaux - ANGOULÊME	1,489 €	1,486 €	
<b>Auchan</b> Auchan Châteaubernard 10 rue de l'Annisserie - CHÂTEAUBERNARD	1,469 €	1,459 €	
<b>E.Leclerc</b> Sodi Roche Leclerc Route de Limoges - LA ROCHEFOUCAULD	1,471 €	1,464 €	
<b>Shell</b> Dupe Trol Ruffec RN 10 - RUFFEC	1,601 €	1,589 €	
<b>E.Leclerc</b> Cognac Distribution 105 rue basse Saint-Martin - COGNAC	1,460 €	1,455 €	
<b>TOTAL</b> Relais Cognac Corderie Star 43 place de la Corderie - COGNAC	1,585 €	1,575 €	

Où le DIESEL est ...			
<b>... le moins cher</b>	1,460 €		
Cognac Distribution <b>E.Leclerc</b> 105 rue basse Saint-Martin - COGNAC			
<b>... le plus cher</b>	1,668 €		
Garage Chauveau SARL <b>AVIA</b> 2 avenue des Plantes - FLÉAC			

Source : prix-carburants.gouv.fr

Où le DIESEL est au même prix que l'essence		
	Diesel	SP95-E10
<b>Système U</b> Super U Chabonais Za de Chassat - CHABANAIS	1,529 €	
<b>TOTAL</b> SARL Agence de la Toison d'Or Rte d'Angoulême - CHASSENEUIL	1,590 €	
<b>Intermarché</b> Intermarché Avenue du 8-Mai 1945 - CONFOLENS	1,509 €	
<b>TOTAL</b> Station Total 40 avenue Général-Leclerc - JARNAC	1,589 €	
<b>Intermarché</b> Intermarché 15 route des Boisjons - LINARS	1,529 €	
<b>Système U</b> U Express Coop Atlantique Rue des Paleines - ROUMAZIÈRES	1,529 €	

INFOGRAPHIE CL

base, c'était plus économique». C'était un choix. Aujourd'hui, le jeune homme s'interroge. «Pourquoi pas?»

## L'amertume et la colère

Il y a aussi de l'amertume, de la colère. «Si nous étions moins à posséder de véhicules diesel, notre gouvernement regarderait ailleurs. Peu importe que nous polluions. La planète? pffff!» s'indigne Chantal. «Combien sont-ils ceux qui doivent parcourir de 20 à 100 km par jour gagner leur vie? Pourquoi pénaliser ces Français qui ont besoin d'une voiture pour aller au boulot?»

«Je suis une maman de 28 ans avec un enfant de 4 ans j'ai besoin de mon véhicule pour emmener mon fils à l'école et aller au travail. Habitant à la campagne pour ne pas payer un loyer exorbitant je ne peux bénéficier des transports en commun», témoigne Stéphanie Vergnaud. «Je ne suis pas persuadée que le gazole pollue plus que l'essence. Les véhicules durent plus longtemps.» C'est en Charente une certitude et les professionnels de l'automobile l'ont bien compris. Certes, «on nous pose beaucoup de questions sur l'hybride, l'électrique», traduit

Pierre-Marie Guittou, le responsable des ventes chez Citroën, à Champniers, qui a vu ses clients basculer sur l'essence sur les petits modèles. «La C3, produit phare, c'est 90 % d'essence. C'était 80 % de diesel il y a trois ans».

Mais Ludovic Chauvin, son con

«**On vend encore une majorité de diesel. La clientèle y est attachée. On reste une région rurale où les gens roulent davantage.**»

frère chez Renault Angoulême précise: «il n'y a pas encore eu de vrai basculement. On vend encore une majorité de diesel. La clientèle y est attachée». Tout simplement, explique-t-il, «on reste une région rurale, où les gens roulent davantage qu'en région parisienne ou dans les métropoles».

Le concessionnaire a vu des modifications sur les parcs des sociétés.

«Aujourd'hui, des infirmières libérales, des aides à domicile passent à l'essence».

Mais dès que les véhicules prennent du volume, le diesel ne lâche pas de terrain. «Le diesel est même remonté un peu sur nos derniers chiffres», constate Nicolas Martin, chez Volkswagen. Mais 95 % des Polo, 80 % des Golf qui sortent de son show room sont équipées de moteurs essence. Les constructeurs l'ont bien compris, qui travaillent sur des moteurs plus performants, plus puissants. «Aujourd'hui, souligne Nicolas Martin, un moteur de 1,5l et 130 ou 150 ch ne consomme pas plus qu'un diesel». Chez lui, le pli est pris depuis longtemps. Dans les concessions japonaises, le diesel a quasiment disparu, au profit de l'essence ou de l'hybride. Les Charentais, eux, n'ont pas encore totalement adhéré et dès qu'ils montent en gamme, restent fidèles au mazout. Malgré les hausses de tarif, le diesel, synonyme de gros mot, n'est peut-être pas mort. «On y verra plus clair avec les nouvelles normes de consommation réelles», lâche Ludovic Chauvin. Pierre-Marie Guittou observe. «On aura peut-être une bascule d'ici quatre ou cinq ans.» En décalé.

## Les réseaux sociaux déchainés

Un appel à témoins et c'est internet qui s'affoie. Florilège.

Excalibur: «sous couvert de respect de l'environnement, du réchauffement climatique l'état nous taxe de plus en plus».

Vero Naslis: «c'est du racket, on ne pourra pas passer les fêtes de fin d'année en famille, mais le gouvernement s'en fout, les lobbysistes s'en foutent!»

Pauline Dasnias: «c'est pas sur Facebook qu'il faut réagir mais en vrai... Quand allons-nous nous réveiller, sérieux?»

Nassim Cherqui: «j'ai récemment découvert que ma voiture est hybride, elle roule avec 30 % d'essence et 70 % de taxes».

Flore: «faut pas s'étonner si certains roulent au rouge, à l'huile de friture. Quand on voit dans les autres pays que le litre est entre 0,90€ à 1,20€...»

Céline Varin: «une fumisterie totale sur le dos de la pollution. Les lobbys mettent la pression pour vendre l'électrique comme LA solution».

Julien Proust, enfin: «content d'avoir une voiture électrique!»

Marc Ascensi, Puymoyen

«**Si ça continue, je passerai à l'essence**»



Hésitant, Jean-Marc Ascensi, de Puymoyen, a fait ses comptes. Sa Mercedes Classe A diesel ne consomme que 4,7l aux 100. Un seul plein pour aller à Marseille. «Mais si les prix continuent à augmenter, je passerai à l'essence. Ou à l'hybride. J'ai des copains qui l'ont déjà fait. C'est vrai que ça coûte moins cher en entretien, surtout que je loue mes voitures. Mais ça consomme plus aussi.» Pour lui, c'est «bien plus un problème de budget. Parce que raconter que ça pollue plus, c'est des conneries.»

Gaëlle Petit, Montmoreau

«**On subit les hausses, la grogne**»

Elle vit à Montmoreau et travaille à Angoulême, avale une soixantaine de kilomètres par jour. «Je n'ai encore rien prévu, mais, l'année prochaine, si je dois changer de voiture, je prendrai peut-être une essence. Mais avec un plein, on fait moins de kilomètres». Gaëlle Petit s'interroge en remplissant le réservoir de son 3008 rue de Bordeaux à Angoulême. «Mon mari vient d'acheter une 308 essence éthanol, on l'a vérifié. Ça consomme plus». Gaëlle Petit sait qu'elle n'a de toute manière pas le choix. «Demain peut-être le co-voiturage. Mais à Montmoreau, on a un seul bus par jour à un horaire pas adapté. Avec des enfants scolarisés, ce n'est pas facile. Alors, on subit les hausses, la grogne».

Louise Sergent, Angoulême

«**La voiture, ça devient un petit luxe**»



«Il y a dix ans, on nous disait que c'était l'avenir». Louise Sergent est vraiment très en colère. Sa Polo est de 2013. Elle vient de finir de la payer, ne va pas se réendetter. «Et je suis obligée de mettre le gazole le plus cher. Ma voiture n'accepte pas le bio carburant!» Besoin impératif d'une voiture, des enfants à trimbaler, un mari souffrant, à 33 ans, la jeune femme qui passe son concours d'avocat est coincée et a les mots crus pour traduire qu'«avec l'assurance, les PV, la voiture, ça devient un petit luxe»

## Une antenne de Forcefemmes s'ouvre à Angoulême



Cette antenne charentaise a été inaugurée hier soir en présence de la préfète Marie Lajus, du DRH du Crédit Agricole (partenaire) Joël Qualino, et de Brigitte Fouré, vice-présidente du Conseil départemental de la Charente.

Photo Quentin Petit

«**D**ans un monde parfait, nous devrions tous trouver un emploi dans un monde du travail souple et ouvert, mais dans la réalité, il en est bien autrement. Et trouver un emploi à plus de 45 ans, qui plus est, quand on est une femme, est parfois très compliqué... Voilà le constat qui a poussé il y a 13 ans Françoise Holder et une poignée de femmes à créer l'association Forcefemmes qui accompagne et soutient les femmes de plus de 45 ans, et au chômage depuis moins de deux ans, dans leurs démarches de retour à l'emploi et de création d'entreprise. Aujourd'hui présidente d'honneur de l'association, elle était hier soir au Conseil départemental de la Charente pour inaugurer la création de la 12<sup>e</sup> antenne de Forcefemmes en France, à Angoulême.

C'est Brigitte Stroh, consultante en accompagnement d'entreprise, âgée de 53 ans, qui devient la déléguée départementale Forcefemmes en Charente. Cette ancienne directrice de projet innovation chez Orange, arrivée en Charente il y a 8 ans, s'est rendu compte, malgré un bon réseau, que cumu-

ler le fait d'être senior et femme compliquait énormément la recherche d'emploi et souhaite à son tour aider des femmes qui en ont besoin. Le Crédit Agricole, partenaire de l'association, a mis à disposition un local, au-dessus de son agence de Saint-Michel. La première réunion d'information s'y tiendra dès ce vendredi à 14h. Trois femmes intéressées s'y sont déjà inscrites via le site [www.forcefemmes.com](http://www.forcefemmes.com).

«*Nous avons déjà quatre bénévoles et espérons en recruter d'autres, aussi bien des hommes que des femmes, appuie Brigitte Stroh. Ils proposeront aux femmes accompagnées un entretien individuel toutes les trois semaines et un atelier collectif par semaine.*

Forcefemmes, qui compte une douzaine de salariés et 850 bénévoles, accompagne déjà 2 000 femmes par an, «avec un taux de retour à l'emploi de 45 % quand Pôle emploi est à 18 % se réjouit Françoise Holder. Et 700 créations d'entreprise.»

Forcefemmes: informations et inscription sur [www.forcefemmes.com](http://www.forcefemmes.com)

## Une bourse pour les stages de 3e

Le portail met à la disposition de tous les élèves de 3<sup>e</sup> les informations et les conseils nécessaires. Il offre les ressources pour que ce premier contact des jeunes avec le monde du travail soit une expérience intergénérationnelle empreinte de confiance et enrichissante pour chacun.

Les élèves scolarisés dans les collèges REP+ qui manquent de réseau accéderont directement à la bourse de stages.

JE TROUVE UN STAGE    J'ACCUEILLE UN ÉLÈVE    J'ACCOMPAGNE LES ÉLÈVES

**La plate-forme permet de géolocaliser les offres disponibles. En Charente, seuls les services publics proposent des stages pour l'instant.**

**Le casse-tête.** Un stage au 1er Rima. Un autre à la préfecture. Une observation des métiers à la direction des territoires. Un autre pour découvrir les métiers de la police, au commissariat. Etc.. Les services publics de la Charente ont joué le jeu à l'occasion du lancement de la plateforme collaborative monstage-detroisieme.fr. Une plateforme sur laquelle des services publics, mais aussi des entreprises privées, proposent d'accueillir en stage d'observation des collégiens de troisième qui n'ont pas de réseau. Le stage de 3e, c'est l'un des grands chantiers des collégiens scolarisés à ce niveau. Un classique et un stress pour tous ceux dont les parents n'ont pas forcément un réseau qui permet de dégouter le fameux stage.

Pour l'instant, en Charente, 14 stages sont proposés. Tous dans le public. Avec une mention au SDIS qui en propose sur ses sites d'Angoulême, La Couronne et Cognac.

Chaque entreprise peut aussi s'inscrire sur le site et déposer sa proposition de stage, dans le but de s'ouvrir aux plus jeunes, de donner envie du métier et de donner un coup de pouce aux collégiens des établissements classés en Rep +. Ces derniers sont en effet prioritaires: sont concernés en Charente les collèges de Romain-Rolland à Soyaux, et de Michèle-Pallet à Angoulême.

Le site est accessible à l'adresse [www.monstagedetroisieme.fr](http://www.monstagedetroisieme.fr).

Le saviez-vous

## Qui est le duc d'Angoulême, prince de France?



**Le Duc d'Angoulême existe toujours:  
c'est le prince Eudes**

Repro CL

**Question pour un champion.** Des têtes couronnées. Et oui, Angoulême a toujours un Duc et il s'agit du Prince Eudes de France, membre de la maison d'Orléans, qui a droit au titre d'Altesse Royale. Eudes est le troisième fils du Comte de Paris. Il est notamment à la tête du Château de Fargues, domaine de Lur-Saluces, un Sauternes bien agréable. Selon le site royaliste [lacouronne.org](http://lacouronne.org), le duc d'Angoulême était ce samedi au château de Vincennes, pour la commémoration des combats de Sidi-Brahim, en 1845.

- La construction d'une prison à La Couronne ne figure pas dans le plan présenté hier par la garde des Sceaux
- Mais selon le Ministère, la Charente peut encore espérer obtenir un «centre de formation» pour les détenus.

# Oubliée du plan prison, La Couronne y croit encore

”  
Il ne s'agit pas de former les prisonniers à l'extérieur de la maison d'arrêt mais bien en milieu fermé.

Stéphane URBAJTEL  
s.urba@charentelibre.fr

Sur le papier, la nouvelle tombée hier semble signer l'arrêt de mort avant sa naissance de la prison de La Couronne. Le ministère de la Justice a révélé la carte présentant la répartition des 15 000 futures places dans les établissements pénitentiaires de l'Hexagone (7 000 à l'horizon 2022, 8 000 de plus d'ici 2027). Et la Charente n'y figure pas. Dans le sud-ouest de la France, les métropoles où le taux de concentration pénitentiaire est le plus élevé ont été les mieux servies: 609 places pour Bordeaux-Gradignan, 600 pour Toulouse. Rien pour les villes moyennes en dehors des 250 places attribuées à Pau.

Changement de gouvernement, changement de cap: en 2017, l'ex-Premier ministre, Manuel Valls, avait pourtant retenu La Couronne dans son «plan prison».

## «On espère obtenir 200 places sur 360»

«On ne peut pas dire de manière définitive que notre projet est abandonné», réagit Jean-François Dauré, le maire de la commune, par ailleurs président de la communauté d'agglomération du GrandAngoulême. Il l'assure, le site des carrières Lafarge (une quinzaine d'hectares) a encore



Depuis un an et demi, La Couronne a pris ses dispositions pour accueillir une prison: une quinzaine d'hectares du site des carrières Lafarge, à proximité de la route de Vouil. Archives Majid Bouzait

des chances d'accueillir un jour une structure pénitentiaire. C'est la ministre de la Justice en personne qui le lui a dit sous couvert de confidentialité le mois dernier: de passage en Charente pour rendre visite aux jeunes et aux personnels du centre éducatif fermé (lire CL du 28 septembre), la garde des Sceaux a incité Jean-François Dauré à ne pas lâ-

cher l'affaire (voir ci-dessous). «J'ai compris que notre dossier ne serait pas validé dans cette vague-là mais aussi que nous avons nos chances dans le cadre d'un autre volet», reprend le maire de La Couronne. Le Ministère prévoit ainsi de lancer un appel à projet pour créer «deux prisons en France dédiées à la formation professionnelle

des détenus». «On espère bien obtenir 200 places à La Couronne sur les 360 prévues dans ce plan», assure, Jean-François Dauré, confiant. Ces futurs établissements pilotes doivent permettre aux détenus d'apprendre différents types de métiers en milieu carcéral. «Il ne s'agit pas de les former lors de séances à l'extérieur de la mai-

son d'arrêt comme cela se fait parfois ailleurs, mais en milieu fermé», décrypte l'élu. Le Ministère aurait passé des accords avec «de grosses entreprises» qui sont prêtes à financer ces formations. L'ambition, c'est de préparer des prisonniers en fin de peine pour qu'ils aient une chance de trouver un travail une fois libérés.

## Pour le Ministère, La Couronne peut encore être retenue

Contactée, la préfecture de la Charente affirme ne pas avoir d'informations sur les futurs centres de formation pour les détenus inscrits dans un nouveau volet du plan prison. Et renvoie au Ministère de la Justice, à Paris, pour en savoir plus. Les services de Nicole Belloubet ont confirmé, hier, en fin de journée les éléments de Jean-François Dauré. «Angoulême ne fait pas partie des 15 000 (places de prison présentées hier, NDLR). Néanmoins, sur les deux établissements nouveaux, la

localisation n'est pas arrêtée. Angoulême pourrait être retenue», explique Youssef Badr, porte-parole de la Chancellerie. L'appel à projet «sera lancé au plus tard début 2019, ajoute-t-il. Nous avons encore quelques calages à effectuer avec le ministère du Travail.» Le dossier aux oubliettes, non, mais la commune va devoir reprendre son bâton de pèlerin pour convaincre. Optimiste, Jean-François Dauré estime que le dossier charentais est non seulement

encore en course, mais qu'il est assez solide pour espérer coiffer au poteau les autres postulants. «D'abord parce qu'il est déjà prêt et complet et que ce nouvel appel à projet ne nous impose pas de le retravailler différemment, défend l'élu. Ensuite, parce que nous avons un vrai avantage: le terrain d'accueil de la future prison est choisi et la question du foncier réglée; nous le céderons pour l'euro symbolique. Tous les candidats ne sont pas aussi avancés.»



Nicole Belloubet en visite en Charente le 27 septembre dernier. Ce jour-là, la garde des Sceaux, s'est confiée à Jean-François Dauré, le président de l'Agglo. Photo Renaud Joubert

■ Le 23<sup>e</sup> festival s'ouvre ce vendredi à Cognac ■ Parmi la trentaine d'auteurs présents, trois femmes seulement ■ Qui livrent, pour CL, leur point de vue sur la place des femmes dans le polar français.

# Polar: où sont les femmes ?

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

**D**eux femmes, l'an dernier, dans la grande librairie de Polar le festival. Trois, cette année, sur une trentaine d'auteurs invités à Cognac. Bernard Bec a-t-il décidé d'évincer la gent féminine de son salon ou bien le polar, en France, est-il toujours réservé aux hommes ?

CL s'est posé la question alors que s'ouvre, ce vendredi, la 23<sup>e</sup> édition d'un festival qui n'a pas consacré d'auteur féminine française depuis 2013. Catherine Bessonart avait, cette année-là, remporté le prix Polar pour «Et si Notre-Dame la nuit...» (Éd. L'Aube). Cette année, Céline Denjean, Gipsy Paladini et Elsa Roch vont tenter de se démarquer dans une sélection qui comporte seize romans, dont ceux de Bernard Minier ou Michel Moatti. Rude, la concurrence.

»

## Une tendance machiste

«Je suis sélectionnée et c'est déjà bien, lance Céline Denjean, 43 ans, qui vient de sortir son troisième roman «Le Cheptel» (Éd. Marabout). En salon, il y a toujours une majorité d'hommes. Je le constate, mais je ne l'explique pas.» Elle-même s'est lancée dans le polar «sur le tard». «J'ai toujours eu envie d'écrire. Mais je trouvais ça arrogant d'écrire pour être lu. Il fallait une certaine assurance que moi, je n'avais pas.» Elle a franchi le cap, la trentaine passée. Et après le retour des éditeurs et des lecteurs, elle a gagné en confiance. «Je suis consciente aujourd'hui que je ne suis pas dans l'imposture.» Psychologue, Elsa Roch a aussi beaucoup écrit pour elle avant de chercher un éditeur. «J'avais très peur d'envoyer mes manuscrits», raconte l'écrivaine, sélectionnée avec «Oublier nos promesses». «Chez mon éditeur, Calmann-Lévy Noir, je suis la seule femme dans le domaine France.» Pour elle, le salon de Cognac est, en fait, assez représentatif. Pas de quoi jeter la pierre, donc, à Bernard Bec, qui as-



En 2012, le Prix du roman francophone passait des mains de Bernard Minier à celles de Karine Giébel, puis de Catherine Bessonart l'année suivante. Depuis, aucune auteure ne figure au palmarès. Photo archives C. B.

sure que s'il pouvait inviter vingt-cinq femmes, il le ferait.

«J'ai souvent l'impression d'être un peu seule», poursuit Elsa Roch. Qui avance: «On a été exclue du polar pendant des années. Le genre avait l'image d'une littérature populaire... et donc réservée aux hommes. Oui, c'est une tendance machiste.»

Il a en fait, fallu attendre la fin des années 60 pour voir les femmes s'emparer du polar en France. Avant, «lorsque vous étiez auteure, vous aviez intérêt à prendre un nom masculin. Une femme, ce n'était pas sérieux», remarque Gérard Streiff, journaliste et romancier, qui a donné il y a quelques années, une conférence autour du polar au féminin. Il revient, ce week-end à Cognac, pour animer un autre sujet: «Mai 68, un pavé nommé polar». Gérard Streiff rappelle que quand Fred Vargas s'est lancée, «tout le monde pensait que c'était un homme. Ça a longtemps été un milieu macho».

Particulièrement en France. Moins chez les Anglo-Saxons, où Agatha Christie a dominé le genre dès les années 20, ou dans les pays scandinaves, qui ont vu émerger des au-

teures à la renommée internationale comme Camilla Läckberg ou Liza Marklund. «Ça ne veut pas dire qu'en France, il n'y a pas beaucoup de femmes qui écrivent du polar. Elles sont là, mais il faut faire l'effort de les solliciter», ajoute Gérard Streiff, citant, entre autres, Gilda Piersanti, «absolument excellente». Fred Vargas continue à sortir un livre par an. Bernard Bec évoque, lui, Maud Tabachnik ou Dominique Sylvain. «La tendance est plutôt positive mais je ne crois pas que les choses soient complètement réglées. L'héritage machiste continue à fonctionner dans les différentes étapes, de l'auteur à l'éditeur ou au diffuseur», conclut Gérard Streiff.

«Il y a toujours eu plus d'hommes, mais j'ai beaucoup d'amies qui écrivent du polar», note Gipsy Paladini, retenue pour «Vices». C'est l'auto-édition qui lui a ouvert les portes de l'éditeur Fleuve noir en 2015. «Peut-être qu'il y a des maisons, comme Gallimard, où il y a peu de femmes. Mais ce n'est pas le cas chez Fleuve ou Belfond.» Gipsy Paladini écrit aussi de la littérature blanche «assez corsée»... mais

»

## C'est toi qui as écrit ça ?

sous pseudo pour ne pas perturber les lecteurs. Le polar est arrivé plus tard. «On peut aller plus loin dans la fiction, plus en profondeur avec les personnages», estime-t-elle. «Je peux aborder tous les sujets, je m'y sens plus libre», dit aussi Elsa Roch.

Bernard Bec observe: «Souvent, dans le polar, les femmes vont plus loin. Surtout, dans l'aspect psychologique.» Gipsy Paladini répond: «On ne va peut-être pas plus loin, mais c'est plus choquant parce qu'on est des femmes. Mon mari me dit souvent: "C'est toi qui as écrit ça?" parce que j'expérimente des scènes assez dures.» On saura ce soir, à La Salamandre, si l'une de ces trois femmes a convaincu le jury. Composé, lui, de huit femmes et quatre hommes. Parce que ça, c'est indéniable, selon Bernard Bec: «Il y a beaucoup plus de lectrices que de lecteurs.»

## Le chiffre

**50** ans passés face et derrière la caméra. Un bel anniversaire qui permet à Jean-François Stévenin d'être invité d'honneur (en page loisirs demain). L'occasion de revoir, ce week-end, «Passe montagne», «Double messieurs» et «Mischka». Une rencontre est aussi prévue dimanche, à 9h30, à La Salamandre.

## Films, rencontres et conférences

Coup d'envoi ce vendredi à 9h30 avec la projection d'«Au-delà des apparences». Mais le temps fort de la première journée sera la remise des prix Polar, à 20 h (Salamandre).

Demain, outre les projections qui se poursuivront, la grande librairie ouvrira à 9h30. À la même heure, rendez-vous avec Gérard Streiff pour la conférence «Mai 68, un pavé nommé polar». À 10 h, au VIP, rencontre avec les auteurs Jacques Balon et Jérémy Bouquin.

Puis à 14h30 avec Benoît Severac et Frédéric Paulin. À La Salamandre, conférence à la même heure sur «Les secrets de l'écriture cinéma au secours du nouveau roman policier», tandis que sera jouée, aux Abattoirs, la pièce de théâtre, «Nature morte dans un fossé». Dimanche, projections et dédicaces dans la grande librairie. Après le rendez-vous avec Jean-François Stévenin à 9h30 (Salamandre), les auteurs Philippe Setbon et Guillaume Andru rencontreront les lecteurs au VIP à 10 h. Le prix des bibliothèques et des médiathèques de l'agglomération sera remis à 14h15 (Salamandre), avant la remise des grands prix 2018 cinéma et télévision. À 15 h, hommage à Pascale Petit. À 15h30, Claude Cances et Bruno Papet tiendront la conférence «Flics ou voyous? Tentations et sollicitations.» Enfin, hommage à Johnny Hallyday à 17 h. Programme en ligne: [www.festival-polar-cognac.fr](http://www.festival-polar-cognac.fr)

# Cantines: éviter de gaspiller... en disciplinant les parents

Un forfait mensuel et trois jours de carence en cas d'absence. La Ville va changer la tarification des cantines en janvier, sans hausse des tarifs.

Marc BALTZER  
m.baltzer@charentelibre.fr

**C**e midi, dans les dix écoles ou groupes scolaires de la ville, ce sera dos de lieu en plat principal, cervelas en entrée et banane au dessert. Sur les 1.400 élèves concernés, «environ 80 % mangent à la cantine», rapporte la responsable du service de l'éducation, Karine Bernardeau.

«Environ», car le décompte se fait actuellement jour par jour, le matin dans les classes. Les agents relèvent les enfants intéressés puis fournissent le chiffre à la cuisine centrale. Le souci, c'est que la cuisine élabore les plats en «liaison froide» (refroidissement rapide puis réchauffage dans les écoles) trois jours à l'avance, et à l'aveuglette. Le surplus est donné à des associations, quand il est connu à temps. Si le décompte arrive trop tard, «ça part à la poubelle: on ne peut plus donner un repas une fois qu'il a été livré», explique Nathalie Lacroix, adjointe au maire en charge de l'éducation.

## Les mêmes prix

Tous les ans, 7.000 repas sont ainsi gâchés, soit cinq plateaux par jour et par école. Pour répondre à la loi de transition écologique de 2015, qui préconise notamment la réduction du gaspillage alimentaire dans les collectivités, les élus de Cognac dont décidé hier soir en conseil municipal, de changer l'organisation des commandes de la cuisine centrale.

Sur la proposition des agents, ils ont voté à l'unanimité (moins 6 abstentions) le passage à un règlement forfaitaire mensuel, dans lequel les parents annoncent à l'avance combien de jours par se-



Chaque jour, l'équivalent de cinq repas par école part à la poubelle. Photo archives CL

maine leur enfant mangera. Les tarifs ne changent pas.

En revanche, les absences ne seront remboursées qu'au bout du quatrième jour, les repas étant préparés trois jours à l'avance. Même en cas de maladie. «Les gens ne choisissent pas quand

leur enfant est malade», a protesté l'élue d'opposition Émilie Richaud. «On n'invente rien, ça se fait dans les collèges et les lycées», a répondu le maire, qui a précisé qu'il s'agissait d'une expérimentation de 6 mois, de janvier à juin prochains.

## Parking de la Salle-Verte: «Une erreur»

«C'est la fin du feuilleton», a annoncé le maire Michel Gourinchas en faisant voter le nouveau règlement du parking de la Salle-Verte (lire CL du 18 août) hier soir. Désormais, il sera payant toute l'année mais seulement sur 44 des 139 places. Au départ, tout devait être payant quatre mois dans l'année. Puis deux mois, après la grogne des salariés

de Hennessy, entre autres. Mais l'endroit est resté vide tout l'été. Les barrières auront coûté 110.000€, sans servir. «Elles pourront servir ailleurs», estime le maire, qui reconnaît une erreur. «Je peux battre ma coulpe», a-t-il reconnu. Mais «en 12 ans de mandat, on peut faire une erreur ou deux, je vous laisse compter», a-t-il répondu à l'opposition.



La dernière séance de contes de l'année a repris le thème de l'exposition en cours au Castel qui évoque la Première Guerre mondiale.

Photo CL

## La Grande Guerre à hauteur d'enfant

L'animation «L'Heure du conte» a pris un ton un peu plus grave ce mercredi, pour le dernier rendez-vous de l'année. S'associant à l'exposition en place au Castel, le choix des lectures a montré la Grande Guerre à hauteur d'enfant.

Lulu, attendant les lettres de son frère, mobilisé dès le premier jour de la guerre, et qui les lit et les relit lorsqu'elles arrivent enfin. Fulbert, parti porter la sienne

à son père et qui le retrouvera dans sa tranchée. Un mélange d'innocence et de courage, d'espérance aussi, malgré la tourmente, illustré par «Il y a», poème de Guillaume Apollinaire dédié à sa compagne.

Le jeune public a suivi avec attention ces récits mêlant gravité, émotion et tristesse, mais aussi amour et espoir. À l'unisson de leurs lointains ancêtres, quand ils avaient leur âge.

# Jarnac: le futur centre de loisirs intercommunal joue l'ouverture

Le projet de l'ex-communauté de communes a été repris par l'agglo Grand Cognac. Le chantier avance, route des Champagnères. Le grand public peut le visiter aujourd'hui.

Marc BALTZER  
m.baltzer@charentelibre.fr

Sur la façade, de premiers coups de peinture esquissent ce que donnera à voir le centre de loisirs intercommunal de Jarnac, l'été prochain: des couleurs. Partout et de toute sorte, sous la forme de crayons de couleur géants fixés aux murs extérieurs. «Ludique», explique l'architecte jarnacais François Poirier-Bordage, que l'ex-communauté de communes de Jarnac a choisi pour construire l'équipement qui remplacera celui de la rue Burgaud-des-Marets, vétuste.

## Bonnes fées de l'agglo

Le futur centre se trouve route des Champagnères et les bonnes fées de Grand Cognac lui ont garanti, après la fusion de janvier 2017, une gestation sereine. «Comme nous nous y étions engagés, nous avons repris ce projet tel que la communauté de communes de Jarnac l'avait imaginé», a rappelé le président de l'agglo Jérôme Sourisseau, en visitant le chantier, mercredi. Un chantier qui a débuté en mars dernier et progresse «conformément aux délais», sourit l'architecte. C'est-à-dire en vue d'une réception le 15 mai et d'une ouverture fin juin 2019. Le temps



Mercredi, des représentants de l'agglo ont visité le chantier, dont l'avancement est dans les délais prévus: livraison mi-mai.

Photo M. B.

d'aménager les 950 m<sup>2</sup>, qui comportent notamment une grande salle de jeu. Le temps, aussi, de mettre en place les espaces verts de 4.500m<sup>2</sup> conçus par le paysagiste Rémi Marcotte (également salarié de l'association Les Jardins respectueux), avec ses essences locales, ses parcours verdoyants et son jardin pédagogique.

À terme, l'équipement pourra accueillir jusqu'à 120 enfants âgés de 3 à 11 ans, quand l'actuel cen-

tre en reçoit entre 80 et 100 selon la période de l'année. L'opération coûtera au total, 2,65 M€, dont 917.000€ financés par l'agglo. Le reste étant abondé par l'État (300.000€), la Région (500.000€), la Caisse d'allocations familiales (200.000€), le Département et l'Europe (100.000€ chacun).

À voir: une visite virtuelle du site en vidéo sur [charentelibre.fr](http://charentelibre.fr)

## À juger sur pièce cet après-midi

Dans le cadre de l'opération nationale «Les architectes ouvrent leurs portes», le cabinet PB organise des visites gratuites du site aujourd'hui. Il reste des places de 14h30 à 15h30. Pour s'inscrire, contacter PB au 05.45.36.87.87.

**BARDENAC - CHÂTEAUBERNARD - CHALAIS**

Léonce BRANCHARD (†), son époux ;  
Christiane BRANCHARD, Jacky BRANCHARD, ses enfants ;  
Sophie et Philippe, ses petits-enfants ;  
Manon et Mathis, ses arrière-petits-enfants ;  
Mauricette GRANET, sa sœur,  
ainsi que toute sa famille, parents et amis  
ont la tristesse de vous faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Marie BRANCHARD,**  
née GUILLOTEAU,

survenu à l'âge de 99 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le **lundi 22 octobre 2018, à 15 h 30,**  
en l'église de Bardenac, suivies de l'inhumation au cimetière de cette même  
commune.

Marie repose à la maison funéraire Gouwy, rue des Vergnon, à côté de la Poste, à Chalais, où la famille recevra les visites ce jour, vendredi, de 15 h à 18 h, et samedi, aux mêmes horaires.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie le personnel de la maison de retraite de Chalais, l'ADMR et le docteur VERNIOLLE pour leur gentillesse et leur dévouement.

*PF Gouwy, maison funéraire, rue des Vergnon (à côté de la Poste), Chalais,  
tél. 05.45.98.21.42 et 06.86.6.350.45.*

# La voie ouverte aux péages urbains

■ Afin de limiter la pollution, l'exécutif voudrait faciliter l'implantation de péages urbains à l'entrée des grandes villes

■ L'idée est loin de faire l'unanimité.

Le péage urbain est-il la solution pour réduire le trafic et la pollution? Même si aucune métropole française n'a encore manifesté son intérêt, le gouvernement profitera de la prochaine loi d'orientation des mobilités pour dépolluer et rendre fonctionnel le dispositif. Le texte devrait être présenté au Conseil des ministres «à l'automne» et au Parlement «en janvier ou février prochain sans doute», a confirmé hier le ministre de la Transition écologique François de Rugy.

Le ministre a rappelé que la mesure figurait depuis le Grenelle de l'environnement en 2007. «Mais selon des critères tels qu'elle n'est pas opérante et que personne ne l'a jamais mise en œuvre en France», selon le ministre des Transports. «Un certain nombre de choses ont été réclamées par les élus locaux, et notamment la question du péage urbain», a reconnu sur BFM TV le ministre. «Il y aura des possibilités, des limites. On ne pourra pas dépasser un certain niveau de péage. Ensuite les élus locaux décideront.»

## 2,5 à 5€ par véhicule

«Deux euros et demi par véhicule par jour dans une ville de plus de 100.000 habitants, c'est le plafond qui sera sans doute débattu», a-t-il précisé. La taxe pourrait monter à «5 euros dans les villes de plus de 500.000 habitants et 10 euros maximum pour les poids lourds». «Il sera prévu la possibilité de tarifs réduits ou la gratuité pour tenir compte de la situation particulière de certains usagers, comme les résidents ou travailleurs vulnérables, ou encore de la performance environnementale du mode de transports», détaille-t-il. Parmi les grandes villes, Marseille et Lyon restent discrètes. Paris «ne ferme pas la porte» mais exige «ce péage se fasse avec l'accord de tou-

tes les communes concernées, qu'il ne soit pas discriminant pour les ménages modestes». Pour la municipalité de Paris, il est «hors de question d'un péage urbain à 20 euros comme à Londres».

«Les gens n'abandonnent leur voiture que si l'offre de transports publics est de qualité.»

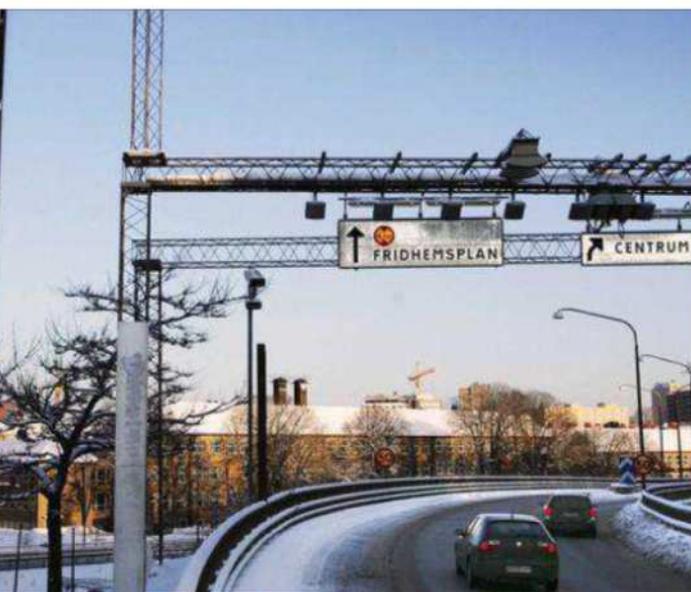
«Plutôt qu'un péage urbain, nous attendons du gouvernement la suppression du péage autoroutier qui envoie des camions en cœur de ville», a réagi la métropole de Nice, dont la réduction prochaine de 20 % du trafic sera rendue possible par l'extension du tramway.

«Il ne faut pas prendre les gens pour des imbéciles, ce n'est pas pour l'environnement», enrage Pierre Chassera, délégué général de l'association 40 millions d'automobilistes. «Ils ne savent plus quoi inventer pour faire payer les gens». «Il faut des mesures qui aident la population, pas qui la saignent. Peut-être que Le Havre sera intéressé», ironise-t-il avant de lancer une pétition.

«Les gens n'abandonnent leur voiture que si l'offre de transports publics est de qualité», prévient Bruno Gazeau, président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT). «C'est le cas dans les grandes métropoles mais dès la première couronne cela devient insuffisant. Alors, nous ne sommes pas favorables car on pense qu'on n'entre pas facilement en ville et qu'il faut mettre de l'ordre... surtout si les recettes permettent de développer les alternatives.»



ardagar dag före söndag (helgdag)	
Kl	Kr
- 0659	10:-
- 0729	15:-
- 0829	20:-
- 0859	15:-
- 1529	10:-
- 1559	15:-
- 1729	20:-
- 1759	15:-
- 1829	10:-



À Stockholm, le péage repose sur un système de détection et de facturation automatisée. Les tarifs varient selon les horaires. Photo AFP

## Une quinzaine de villes y sont passées en Europe

■ La Scandinavie en avance? Le premier péage urbain en Europe a été mis en place en 1986 à Bergen en Norvège, pays qui en compte six à ce jour. Leur raison d'être initiale n'était pas de limiter le trafic ou la pollution mais de faire payer aux automobilistes les coûts de construction et d'entretien du réseau routier. Les facteurs de décongestion et environnementaux ont depuis pris de l'importance et les tarifs (entre 4 et 6 euros par jour) à Oslo dépendent désormais du type de voiture et des horaires. En 2007, La capitale suédoise a lancé son propre système avec un objectif différent: diminuer la circulation routière de 10 à 15% en un an. Cette taxe a été adoptée à 53% par un référendum auquel les habitants des banlieues de Stockholm n'ont pas pu participer.

■ Londres, l'exemple à nuancer. Le

centre de la capitale britannique applique depuis 2003 une «congestion charge», du lundi au vendredi, de 07h à 18h - à l'image des autres villes européennes -, d'un montant d'environ 13 euros par jour pour lutter contre les embouteillages et développer les transports en commun. Selon l'autorité des transports londoniens, le nombre de véhicules entrant dans le centre a diminué de 30% en quinze ans. Des études montrent toutefois que la pollution a peu diminué.

■ Milan, l'exemple discret. Depuis l'instauration de son péage urbain en 2007, la ville italienne ne fait plus partie des dix agglomérations les plus polluées du monde, selon le Forum international des transports. En 2011, 79% de la population milanaise interrogée par référendum s'est prononcée pour l'extension du

dispositif dont les tarifs dépendent du type de voiture et du lieu de résidence et de travail des automobilistes. «On voit que l'acceptabilité par la population dépend vraiment de la façon dont est expliqué l'objectif du péage urbain et de montrer précisément à quoi vont servir leurs recettes», estime Marie Pouponneau, ingénieure à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

■ Vers une exception française? Un rapport de la direction générale du Trésor publié en juillet 2018 explique qu'il est recommandé de ne pas appliquer de péage urbain à des villes de moins de 300.000 habitants. Sur la quinzaine de villes européennes disposant d'un péage, recensées par le cabinet d'experts Sadler Consultants pour l'UE, plus de la moitié sont pourtant bien en-dessous de ce seuil.

## Routes

### Un rebond de la mortalité

Un total de 323 personnes ont été tuées en septembre, soit +8,8% que l'an dernier à la même période. Le nombre d'accidents est aussi en hausse (+5,6%), comme celui des blessés (+4,3%). La tendance générale reste toutefois à la baisse: entre octobre 2017 et septembre 2018, le nombre de tués sur les routes est en recul de 4,8% (3.309 morts). Partisans ou opposants du 80km/h, une majorité d'acteurs de la sécurité routière se refusent toutefois à dresser dès maintenant un bilan de l'abaissement en juillet de la vitesse sur les axes secondaires.

## Les automobilistes pris au piège du diesel

Le marché des véhicules diesel d'occasion est en baisse constante. Pour les automobilistes concernés «c'est la double peine», alors qu'ils subissent déjà la flambée des prix.

Pour les diésélistes, «c'est la double peine», constate Flavien Neuvi, directeur de l'Observatoire Cetelem de l'Automobile. «Ils subissent à la fois les prix du carburant qui augmentent et une valeur résiduelle de leur voiture qui baisse fortement parce que le marché des véhicules diesel d'occasion s'effondre.»

Les prix du gazole ont quasiment rejoint à la pompe ceux de l'essence, sous l'effet d'une hausse des taxes visant à mettre fin à l'avantage fiscal dont ce carburant bénéficiait jusqu'ici. Du coup, ces véhicules perdent leur intérêt et leur attrait, d'autant plus qu'ils sont perçus comme ayant peu d'avenir.

D'après une étude commandée par Aramis Auto, spécialiste de la vente d'autos en ligne, «40 % des possesseurs de diesel ont prévu de changer de comportement, soit en gardant leur voiture jusqu'au bout, soit en essayant de la revendre au plus vite». Mais en cas de revente, il risque d'y avoir de la déception. Sur les voitures urbaines diesel, «les prix sont clairement en baisse, parfois de 10 à 15%», prévient Guillaume Paoli, dirigeant d'Aramis Auto. Il souligne que le marché de l'occasion est complètement déséquilibré. «Les voitures d'occasion d'aujourd'hui, ce sont les voitures neuves d'il y a quatre ans. Or, il y a quatre ans, on vendait 70% de diesel. Aujourd'hui,

quand je regarde les requêtes sur le site Aramis, seules 30 à 35% portent sur du diesel». Dans le neuf, la part du diesel est aussi tombée sous la barre des 40% en septembre, contre 73% en 2012.

### Inversion de politique

Les baisses de prix des voitures d'occasion diesel «sont significatives depuis le début de l'année», confirme le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA), sans être en mesure de chiffrer le phénomène. Outre le coût pour les particuliers, le CNPA prévoit une ardoise «en milliards d'euros» pour les concessionnaires, qui doivent gérer les re-

tours de millions de véhicules diesel sur plusieurs années, au terme des contrats de location. «Les pouvoirs publics ne prennent jamais en compte le parc existant de véhicules», alerte le CNPA, qui l'estime à 42 millions de voitures, dont les deux tiers en diesel.

Les Français étaient incités par le gouvernement, jusqu'à il y a encore cinq ans, à privilégier le diesel au nom de la lutte contre le réchauffement climatique, rappelle Flavien Neuvi. Ces motorisations consomment 10% de carburant en moins et émettent donc moins de CO2. Mais leur bilan est moins favorable en matière d'émissions d'oxydes d'azote, des gaz nocifs pour la santé.

# Une fraude fiscale à 55 milliards

19 médias européens ont démonté un mécanisme de fraude et d'évasion fiscales. Onze pays, dont la France, ont été volés pendant quinze ans. Trois banques françaises sont pointées du doigt.

Cela ressemble au casse du siècle. 19 médias européens, dont *Le Monde*, ont dévoilé hier les résultats de leur enquête: des manipulations sur les dividendes impliquant des banques et des fonds financiers ont lésé une dizaine de pays européens de près de 55 milliards d'euros d'impôts depuis 2001. Un travail qui s'appuie sur des documents judiciaires en provenance d'Allemagne, où ces manœuvres ont été découvertes en 2012. Il concerne à la fois des cas de fraude et d'optimisation fiscale. Outre l'Allemagne, pays de loin le plus touché, dix pays européens sont concernés: la France, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Danemark, la Belgique, l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suisse.

Le gros de la facture, soit quelque 46 milliards d'euros, est lié à une pratique d'optimisation baptisée «cum cum». Cette technique, située selon ce groupe de médias «à la limite de la légalité», joue sur la fiscalité différenciée entre investisseurs nationaux et étrangers.

## Au moins 17 milliards volés à la France

Taxés plus lourdement sur les dividendes qu'ils perçoivent, les investisseurs nationaux revendent par exemple leurs titres à des investisseurs étrangers, pour une courte période permettant d'échapper à cet impôt, puis les récupèrent ensuite. Ce seul mécanisme aurait coûté en 15 ans 24,6 milliards d'euros à l'Allemagne, 17 milliards à la



Selon «Le Monde», les trois principales banques françaises ont eu recours à un système d'optimisation fiscale.

Photos archives AFP

France et 4,5 milliards à l'Italie, affirme cette enquête conjointe, sur la foi d'informations des autorités fiscales et judiciaires et d'analyse des données de marché.

En France, «jusqu'à trois milliards d'euros par an» auraient été perdus pour les finances publiques à cause de ces manœuvres, écrit *Le Monde*, qui assure que les trois principales banques françaises (BNP Paribas, Crédit agricole et Société générale) y ont eu recours.

À cette technique du «cum cum» s'est ajoutée une pratique clairement frauduleuse baptisée «cum ex» et attribuée à un avocat allemand, Hanno Berger, désormais visé par l'une des enquêtes pénales ouvertes en Allemagne et en attente de procès. Il s'agit cette fois d'acheter et revendre

des actions autour du jour de versement du dividende, si vite que l'administration fiscale n'identifie plus le véritable propriétaire.

## «Problèmes identifiés»

La manipulation, qui nécessite l'entente de plusieurs investisseurs, permet de revendiquer plusieurs fois le même crédit d'impôt sur les bénéfices attaché au dividende, lésant ainsi le fisc. Cette escroquerie aurait coûté 7,2 milliards d'euros à l'Allemagne, 1,7 milliard au Danemark et 201 millions d'euros à la Belgique. «Les problèmes sont parfaitement identifiés par l'administration fiscale française. Si les infractions sont confirmées, nous serons in-

traitables», a réagi le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin. L'administration fiscale française a elle refusé de confirmer ou commenter les chiffres avancés. «Il ne s'agit pas d'un problème d'ampleur», a-t-on toutefois assuré.

La publication de cette enquête a été saluée par la députée européenne et ancienne magistrate anti-corruption Eva Joly, qui a appelé dans un communiqué la justice à «diligenter en urgence» des enquêtes et les États à «renforcer leurs législations».

En Autriche, l'opposition sociale-démocrate (SPÖ) a de son côté exigé que le ministre des Finances conservateur Hartwig Löger fournisse une évaluation du préjudice subi par son pays.

## Cet après-midi



## Soleil et douceur

Les éventuelles brumes sur le Sud se dissipent. Puis le temps est largement ensoleillé. Le vent de Nord-Est est faible à modéré, toujours un peu plus sensible vers le littoral en matinée.

## Samedi



## Dimanche



## Lundi



## Mardi



## Mercredi



## Jeudi



# SNCF-Réseau met le paquet sur la Région

**TRAIN** L'entreprise va investir 485 millions d'euros en 2019 dans la rénovation des lignes et construire un centre de formation à Bordeaux

Patrick Jeantet, président de SNCF-Réseau, était hier à Bordeaux pour rencontrer les 250 cadres régionaux de l'entreprise et échanger, avec eux, sur le plan de stratégie baptisé Nouvel'R.

« **SudOuest** » Quels sont les grands axes de ce plan Nouvel'R ?

**Patrick Jeantet** Il faut d'abord que le réseau soit en capacité d'accueillir plus de trains afin d'augmenter notre part de marché dans les transports. Nous sommes passés, en quelques années, de 8,5% à 10%, mais c'est encore trop faible pour le train qui est le mode de déplacement le plus écologique.

Le but est donc de rendre le système ferroviaire plus performant, notamment en utilisant les technologies les plus modernes.

Dans les dix ans, nous allons augmenter de 50% nos investissements sur le réseau national

Augmenter le nombre de trains sur une même ligne peut se faire avec la nouvelle signalisation ERIMS, qui équipe déjà la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux, et

coûte beaucoup moins cher qu'une nouvelle ligne. Ainsi sur la LGV Paris-Lyon, la plus ancienne du réseau, nous allons pouvoir passer de 13 à 16 trains par heure, ce qui permettra d'augmenter l'offre en direction des voyageurs.

On parle des trains autonomes ou des trains hybrides. Qu'en est-il ?



Patrick Jeantet. PHOTO ARCHIVES AFP

C'est en effet l'avenir. Les trains autonomes seront plus souples et plus fiables car le temps de réaction de la machine est plus court que celui de l'homme. Le train autonome, c'est dans quinze ou vingt ans, mais il restera toujours une présence humaine à bord des trains.

Le train hybride concerne moins SNCF-Réseau, si ce n'est qu'il aura moins besoin de caténaires puisqu'il pourra fonctionner à l'aide de batteries.

Vous êtes à Bordeaux, dans une région où le réseau ferroviaire est en souffrance.

Comme les autres régions de France, la Nouvelle-Aquitaine a pâti de sous-investissements dans les lignes classiques en raison de la primauté accordée ces vingt dernières années à la

grande vitesse même si celle-ci, comme entre Paris et Bordeaux, s'avère être un immense succès. Il y a du retard à rattraper. En 2019, nous allons investir 485 millions d'euros, dont 275 financés par SNCF-Réseau, dans la rénovation du réseau régional. C'est la plus grosse enveloppe jamais constituée pour la Région. En 2017, nous avons investi 250 millions d'euros et en 2018, 330 millions.

Dans les dix ans qui viennent, nous allons augmenter de 50% nos investissements sur le réseau national. Cet effort résulte en partie de la reprise d'une partie de la dette par le gouvernement : 20 milliards au 1<sup>er</sup> janvier 2020, 15 milliards au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Cela nous permet d'économiser un milliard d'euros de frais financiers par an.

Nous allons aussi recentrer notre formation initiale et continuer sur trois pôles. Sur celui de Nanterre qui va être modernisé, ainsi qu'à Bordeaux et Lyon où deux centres seront construits. Celui de Bordeaux se situera à Hourcade. L'ouverture est prévue en 2021. C'est un investissement de 46 millions d'euros qui créera 50 emplois et formera 5 000 personnes par an.

Comme Guillaume Pepy, doutez-vous de voir de votre vivant une nouvelle Ligne à grande vitesse ?

La décision ne m'appartient pas mais je reste convaincu qu'à long terme la vitesse reste essentielle dans les grandes distances. Est-ce que ce sera le TGV, l'Hyperloop ou une autre technique, je ne peux pas vous dire.

Recueilli par Benoît Lasserre

# Une fraude fiscale qui a coûté des milliards

**IMPÔTS** Cette fraude a été révélée, hier, par dix-neuf médias européens qui ont enquêté



**En France, BNP Paribas, Crédit agricole et Société générale auraient eu recours à des manœuvres à la limite de la légalité.** AFP

Des manipulations sur les dividendes impliquant des banques et des fonds financiers ont lésé une dizaine de pays européens de près de 55 milliards d'euros d'impôts depuis 2001, affirment 19 médias dans une enquête conjointe publiée hier.

Ce travail, mené entre autres par le site Internet allemand Correctiv, et des titres de presse comme « Die Zeit », « Le Monde » ou la « Repubblica », s'appuie sur des documents judiciaires en provenance d'Allemagne, où ces manœuvres ont été découvertes en 2012. Il concerne à la fois des cas de fraude et d'optimisation fiscale.

Outre l'Allemagne, pays de loin le plus touché, dix pays européens sont concernés : la France, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Danemark, la Belgique, l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suisse.

Le gros de la facture, soit quelque 46 milliards d'euros, est lié à une pratique d'optimisation baptisée « cum cum ». Cette technique, située selon ce groupe de médias « à la limite de la légalité », joue sur la fiscalité différenciée entre investisseurs nationaux et étrangers.

Taxés plus lourdement sur les dividendes qu'ils perçoivent, les investisseurs nationaux revendent par exemple leurs titres à des investisseurs étrangers, pour une courte période permettant d'échapper à cet impôt, puis les récupèrent ensuite.

Ce seul mécanisme aurait coûté,

en quinze ans, 24,6 milliards d'euros à l'Allemagne, 17 milliards à la France et 4,5 milliards à l'Italie, affirme cette enquête conjointe, sur la foi d'informations des autorités fiscales et judiciaires et d'analyse des données de marché.

En France, « jusqu'à trois milliards d'euros par an » auraient été perdus pour les finances publiques à cause de ces manœuvres, écrit « Le Monde », qui assure que les trois principales banques françaises (BNP Paribas, Crédit agricole et Société générale) y ont eu recours.

## « Cum ex »

À cette technique du « cum cum » s'est ajoutée une pratique clairement frauduleuse baptisée « cum ex » et attribuée à un avocat allemand, Hanno Berger, désormais visé par l'une des enquêtes pénales ouvertes en Allemagne et en attente de procès.

Il s'agit cette fois d'acheter et revendre des actions autour du jour de versement du dividende, si vite que l'administration fiscale n'identifie plus le véritable propriétaire.

La manipulation, qui nécessite l'entente de plusieurs investisseurs, permet de revendiquer plusieurs fois le même crédit d'impôt sur les bénéfices attachés au dividende, lésant ainsi le fisc.

Cette escroquerie aurait coûté 7,2 milliards d'euros à l'Allemagne, 1,7 milliard au Danemark et 201 millions d'euros à la Belgique.



**SOCIAL**

## Les retraités sont dans la rue

Des milliers de retraités ont manifesté hier (ici, à Bordeaux) contre la hausse de la CSG et le coup de rabot sur les pensions prévu l'an prochain, espérant accentuer les « craquements » apparus au grand jour entre le gouvernement et une partie des députés de la majorité.

PHOTO CLAUDE PETIT/« SUD OUEST »

## 15 000 nouvelles places de prison à l'horizon 2027

**JUSTICE** La ministre de la Justice Nicole Belloubet a dévoilé hier à la nouvelle prison d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) l'implantation des 15 000 places prévues dans son plan pénitentiaire, dont 7 000 doivent être livrées d'ici 2022. La livraison doit se faire en deux temps (les 8 000 autres places seront livrées d'ici à 2027), avec pour objectif de réduire la population carcérale, qui atteint une sur-occupation record. Nicole Belloubet a confirmé ou annoncé la construction de plusieurs nouveaux établissements pénitentiaires à horizon 2027 : trois de 700 places chacun à Tremblay-en-France, Noisieu et Melun, et un de 600 places dans le Val d'Oise. Des maisons d'arrêt doivent également voir le jour dans la décennie à Alès, dans le Gard (500 places), à Angers (400) ou à Saint-Laurent-du-Maroni, en Guyane (500).

# À Cognac, le polar est servi sec mais aussi en cocktail

**CHARENTE** Le festival Polar, 23<sup>e</sup> édition, célèbre ce week-end un genre très populaire

La 23<sup>e</sup> édition du festival Polar, qui s'ouvre aujourd'hui à Cognac (Charente), ne devrait pas manquer sa cible. L'événement - certes modeste mais de bonne tenue et d'excellente réputation - devrait réunir 8 000 personnes. Il prendra, une nouvelle fois, le pouls d'un genre éminemment populaire.

Aujourd'hui, un roman sur quatre vendus en France est un policier, un thriller, un récit d'espionnage ou un roman noir. Ce « sous-segment » pèse environ 23,5 millions d'exemplaires et un peu plus de 144 millions d'euros de chiffres d'affaires. Il tire tout le secteur du livre, avec une crois-



Le cinéaste Jean-Pierre Mocky, invité « perpétuel » à Cognac, et Bernard Bec, l'infatigable organisateur du Polar. PHOTO ANNE LACALUD

sance de 10,7% en 2017, portée par « quelques stars françaises (Michel Bussi, Fred Vargas) et internationales (Harlan Coben, Camilla Läck-

berg, Mary Higgins Clark) en tête de palmarès », détaille le Syndicat national des éditeurs (SNE). Soyons honnêtes : les plumes les

plus renommées privilégient les Quais du Polar à Lyon, mais le festival de Cognac garde une aura intacte. Le genre policier y est servi sec et sans faux col mais aussi en cocktail. Le Polar aime tous les polars. Il est le seul événement à décliner toutes les nuances de noir, à l'écrit ou à l'écran. Ici sont primés des romans, des BD, des films, des téléfilms et des séries TV inédites.

## Un hommage à Johnny

Ce week-end, le jury présidé par Claude Cécès - un ancien boss du 36 Quai des Orfèvres - assistera à une vingtaine de projections. La 23<sup>e</sup> édition célèbre l'acteur et réalisateur Jean-François Stévenin, 74 ans. Plus de 160 films au compteur, prix de la critique à Cannes pour « Le Passe-montagne » en 1979, puis César du meilleur acteur dans un second rôle en 1979 pour « Une chambre en ville », Stévenin

a côtoyé les plus grands : Demy, Truffaut, Rivette, Blier. Liste non exhaustive. Il recevra samedi soir un prix Polar d'honneur pour ses cinquante ans de carrière.

Cognac rendra également hommage à Johnny l'acteur, en projetant un épisode de « David Lansky », série télé de la fin des années 80 un peu oubliée, où Hallyday campait le rôle d'un flic solitaire « aux méthodes peu orthodoxes, à la gâchette rapide et au coup-de-poing facile ».

Enfin, le 23<sup>e</sup> Polar déroulera le tapis noir à son invité « perpétuel », Jean-Pierre Mocky. Le trublion du cinéma français a ses habitudes, son rond de serviette et son p'tit verre de brandy à Cognac. Il arrive en Charente avec un cadeau dans sa besace : trois téléfilms inédits de 26 minutes sur l'univers d'Alfred Hitchcock.

**Olivier Sarazin**

## ENVIRONNEMENT

### Les Régions dressent un front commun face aux futures pénuries d'eau



Carole Delga, présidente de la région Occitanie, Alain Rousset, président de Nouvelle-Aquitaine, le préfet Pascal Mailhos et Martin Malvy, président du Comité de bassin Adour-Garonne, ont lancé hier à Bordeaux, l'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne : pour la première fois, deux Régions, qui représentent 20% du territoire national, s'associent pour se donner les moyens de prévenir la pénurie d'eau d'ici à 2050. PHOTO THIERRY DAVIDY (L.SUD

QUIEST »

## CHARENTE-MARITIME

### Le pavillon bleu en berne sur le littoral royannais

La dégradation de la qualité des eaux de baignade, constatée cet été sur le littoral royannais, va avoir comme première conséquence la disparition du Pavillon bleu sur la quasi-totalité des plages de Saint-Georges-de-Didonne, Royan et Saint-Palais-sur-Mer l'été prochain. Plus inquiétant, la plage des Vergnes, à Meschers-sur-Gironde, est menacée de fermeture à la baignade si la situation ne s'arrange pas et si les analyses ne montrent pas un retour à la normale. L'origine de cette dégradation reste pour l'instant un mystère.

# Pas de prison, mais une nouvelle piste

**LA COURONNE** Le projet de maison d'arrêt n'a pas été retenu par le ministère. La Ville se projette sur un centre de formation pour détenus

**HÉLÈNE RIETSCH**  
h.rietsch@sudouest.fr

Il reste « un espoir », veut croire Jean-François Dauré, maire de La Couronne et président de Grand-Angoulême.

Et ce, bien que le projet de création d'une maison d'arrêt à La Couronne (400 places), qu'il défend ardemment, ne figure pas sur la carte des futures places de prison, dévoilée hier par le ministère de la Justice. Un plan, qui rappelons-le, était passé de 15 000 places sous Manuel Valls en 2016, à 7 000 places en mai dernier d'ici 2022 (15 000 à l'horizon 2027).

## 360 places à pouvoir

« Sur le plan politique, ce qu'on supposait est bien confirmé. C'est le choix des grandes métropoles ou des villes proches des grandes métropoles qui a primé. Là où les taux de concentration pénitentiaire sont élevés (250 %). Toutes les places octroyées sont concentrées dans le nord de la France, est et ouest et dans le sud-est, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Paca). La Nouvelle-Aquitaine, elle, fait figure de grande zone blanche, à l'exception de Pau



Le site de La Couronne reste en piste pour un autre projet.

PHOTO ISABELLE LOUVIER

(250 places) et de Bordeaux Gradi-gnan, et là encore c'est juste un agrandissement », souligne le conseiller régional.

Néanmoins, tout n'est pas perdu pour La Couronne, assure-t-il. Les 15 hectares, situés à proximité d'une ancienne carrière Lafarge, « restent dans la course ».

« Lors de sa récente venue, la ministre de la Justice Nicole Belloubet m'avait assuré, sous le sceau de la confidentialité, qu'on pourrait se projeter sur un autre projet. A savoir

un projet de création de centre de formation pour les détenus. Il reste en effet 360 places au niveau national à pouvoir pour la formation de prisonniers. La Couronne a encore ses chances », espère Jean-François Dauré, qui n'attend plus que l'appel à projet pour candidater.

« Quinze hectares à l'euro symbolique, cela m'étonnerait que le ministère de la Justice trouve cela très facilement dans le Nord ou en Provence-Alpes-Côte-d'Azur », ajoute l'élu.

# « Rapport Nordhal L. », récit censuré

**SOCIÉTÉ** Michel Moatti, prix Polar 2017, a renoncé à publier un roman inspiré de l'affaire Maëlys. L'avocat de Lelandais le menaçait de poursuites judiciaires

## POLAR COGNAC

OLIVIER SARAZIN  
o.sarazin@sudouest.fr

C'est l'histoire d'un livre que vous ne trouverez pas, ce week-end, à la « grande librairie » de La Salamandre. Un livre dont la publication, prévue le 4 octobre, a été repoussée sine die. Un livre dont les 4 000 premiers exemplaires imprimés finiront sans doute au pilon. Un livre intitulé « Un ami de la famille, rapport sur Nordhal L. », que l'éditeur présentait ainsi :

« Derrière les révélations épouvantables d'une affaire en poupée russe, voici le roman d'un mystère. Depuis la terrible disparition de la petite Maëlys en août 2017, il ne se passe pas une semaine sans qu'une nouvelle information vienne assombrir le portrait de Nordhal Lelandais, cet ancien militaire déclassé. Les médias trop pressés et les réseaux sociaux hystériques ont transformé cette affaire en fait de société. Michel Moatti a choisi le roman pour tenter de remplir les silences, les vides et les secrets d'un suspect presque muet. »

### Présomption d'innocence

Cet avant-propos consultable sur Internet, mais aussi la formule « Naissance d'un monstre », en grosses lettres sur la jaquette de l'ouvrage, ont déplu à l'avocat de Lelandais. M<sup>r</sup> Alain Jakubowicz y a vu « une atteinte à la présomption d'innocence et à la vie privée » de son client. Lelandais est cer-

tes mis en examen pour l'enlèvement et le meurtre de Maëlys de Araujo, âgée de 9 ans, mais il n'a pas encore été jugé. Il est présumé innocent, stipule le Code de procédure pénale...

Michel Moatti, l'auteur, et la petite maison Hervé Chopin, l'éditeur, redoutaient les conséquences financières d'un procès. Ils ont préféré renoncer. Le livre n'a pas été publié. Il a été censuré, ou plutôt autocensuré...

« Jakubowicz a fait son boulot d'avocat. Mon éditeur et moi risquions gros. Je n'allais pas hypothéquer ma maison pour un livre [...]. L'idée même de verser un centime de dommages et intérêts à Lelandais me rendrait malade », déclarait Moatti, fin septembre (1). Aujourd'hui, le roman-

« Il est plus facile d'écrire sur Jack l'événreur que sur Nordhal Lelandais »

cier reste amer mais a tourné la page. « Cette péripétie éditoriale n'est rien face à la douleur de perdre un être cher. "Un ami de la famille" abordait ces thèmes de la douleur et de la

perte. Aujourd'hui, je pense aux proches de Maëlys, avec qui je reste en contact », nous dit-il.

Ce week-end, Michel Moatti sera du rendez-vous cognacais, avec un autre livre (lire ci-contre). Ancien journaliste à l'agence Reuters, docteur en sociologie et maître de conférences à l'université de Montpellier, c'est un fidèle du Polar. En 2013, il y avait présenté « Retour à Whitechapel », une minutieuse enquête sur l'affaire de Jack l'événreur. L'an passé, il décrochait le Polar du meilleur roman francophone pour « Tu n'auras pas peur ». Ce thriller haletant interrogeait la banalisation de



Michel Moatti, lors de la remise du prix Polar 2017 du meilleur roman francophone. A droite : un chemin bloqué par les gendarmes, en 2017, lors de l'affaire Maëlys. PHOTOS J. GUILLOU ET AFP

laviolence, objet de fascination déculpée par le Net et la vitesse vertigineuse des réseaux sociaux.

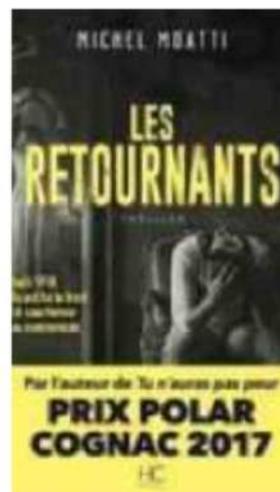
« "Un ami de la famille" abordait aussi cette question. C'était une exofiction, un récit inspiré de faits réels. J'ai utilisé le contenu des conférences du procureur et des avocats. J'ai lu tous les articles. Il y avait ici assez de "matériau" pour construire mon roman, un récit basé sur des faits et pas des rumeurs. Sans doute aurai-je dû attendre que l'affaire soit close. J'ai sans doute été naïf de croire que je pouvais porter ce projet sans risquer des pour-

suites judiciaires [...]. L'émotion suscitée par l'affaire Maëlys rappelle d'autres faits divers de grande dimension. En son temps, l'affaire de Jack l'événreur avait tenu l'opinion publique en haleine. Tous les journaux la traitaient. Les rumeurs enflaient. Tout cela n'est pas neuf. On n'a pas attendu Twitter, Facebook et BFM-TV ! Reste qu'aujourd'hui, il est plus facile d'écrire sur Jack l'événreur que sur Nordhal Lelandais. »

(1) Interview à nos confrères de « Midi Libre » le 24 septembre 2018.

## Moatti vient avec un autre livre

**EN LICE POUR LE PRIX 2018.** Michel Moatti a donc renoncé à publier « Un ami de la famille, rapport sur Nordhal L. » mais vient à Cognac avec un autre livre. « Les Retournants » raconte comment deux lieutenants, Vasseur et Jansen, fuient le front de la Somme en août 1918. Ils fuient un cauchemar. Un autre commence... Ce récit de guerre aux allures de road-movie flirte avec le fantastique. Inutile d'en dire plus, au risque de casser le ressort dramatique du roman. « Mon arrière-grand père avait connu la guerre. Il m'en parlait, le soir. Il est sans doute l'instigateur secret de ce livre », dit Moatti. Seize romans sont sélectionnés pour le prix Polar 2018.



# « Des Harvey Weinstein, il y en a plein à Paris »



Francis Renaud est déjà venu au Polar en 2011

**TÉMOIGNAGE** L'acteur Francis Renaud présentera ce week-end son livre autobiographique « La Rage au cœur ». Il y charge le monde du cinéma

« **Sud Ouest** » Ce n'est pas la première fois que vous venez au festival.

**Francis Renaud** Non, j'étais venu avec Olivier Marchal pour présenter « Les Lyonnais » (en 2011, NDLR). C'est un super festival, mené de main de maître, qui couvre beaucoup de choses : ciné, BD, littérature... Il y a beaucoup de boulot derrière. J'en garde un très bon souvenir.

Cette fois, vous venez pour présenter votre livre « La Rage au cœur ». Oui. C'est une autobiographie qui est sortie le 20 septembre. Le livre marche plutôt bien. J'y évoque ma vie, les

épreuves que j'ai traversées. Mais c'est aussi un livre sur la résilience pour surmonter les traumatismes.

**Des traumatismes que vous avez vécus dès l'enfance ?**

Mon père est décédé quand j'avais 4 ans, ma mère est partie puis revenue enceinte. Ce sont mes grands-parents qui m'ont élevé. Il a ensuite fallu que je parte pour vivre avec un beau-père très colérique. Les coups étaient réguliers. Pour m'échapper, j'ai fait ma première fugue à 10 ans. Face à ça, je me suis accroché au rêve de devenir comédien, ça m'a sauvé. Et à 18 ans, je suis parti à Paris.

Mais du rêve à la réalité, il y a eu visiblement un fossé. Une grosse désillusion ?

On m'a rapidement fait comprendre que pour travailler, il fallait coucher. Et cela ne concernait pas que les actrices. Quand vous arrivez de votre province et que vous n'avez pas un nom ou des contacts, vous êtes une proie facile. Et certains qui ont du pouvoir sont également d'une grande perversité.

**Le cinéma français n'est donc pas exempt de harcèlements ou autres pratiques ?**

Des Harvey Weinstein, il en existe plein à Paris, mais en France on préfère encore cacher ça. Il règne une espèce d'hypocrisie, personne ne veut en parler. Et si quelqu'un veut le faire, on va jusqu'à boycotter votre carrière, vous couper les vivres.

**Ce livre est donc un moyen de dénoncer cette hypocrisie.**

Oui. La presse de province est à l'écoute, la nationale ne relaie pas ce que l'on dit. Quand je vois qu'Ardisson a refusé de m'inviter, c'est pathétique. France Télévisions ne dit rien et me boycotte aussi. Encore une fois, tout le monde se tait. Heureusement qu'il y a quelques exceptions comme Charline et « Par Jupiter » (France Inter, NDLR) ou CNews.

**Le grand public est loin de se figurer ce que vous relatez**

Je parle de ce que j'ai vécu. L'idée n'est pas de me victimiser, mais d'essayer de mettre en garde les nouvelles générations. Le cinéma, ce n'est pas « L'Île aux enfants ». C'est plus facile si vous vous appelez Vincent Casel ou Léa Seydoux. Il n'y a pas de co-

pains mais des concurrents souvent jaloux et aigris. Après, on arrête ou on se suicide comme Simon de La Brosse.

**Ce livre ne va pas améliorer votre image dans le milieu**

J'ai eu des menaces de mort. J'ai été suivi. Mais j'assume. De toute façon, il y a cinq ans que je n'ai que des refus, bien avant la sortie du livre.

**Rassurez-nous, tout n'est pas noir ?**

Heureusement, j'ai aussi rencontré des gens merveilleux comme Guillaume Canet, Kad Mérad, Daniel Auteuil. Et puis, bien sûr, Olivier Marchal qui m'a toujours soutenu et qui a signé une superbe préface du livre.

**Recueilli par Didier Faucard**

# Quatre séries TV inédites à voir aujourd'hui à La Salamandre

**C'est gratuit !** Le 23<sup>e</sup> Polar débute aujourd'hui. Au programme : un hommage à Johnny l'acteur et un coup de chapeau à l'acteur et réalisateur Jean-François Stevenin. Mais le Polar à Cognac, c'est aussi une vingtaine de projections gratuites à La Salamandre. Ces séances sont toujours très prisées (ne pas oublier de réserver sa place, de bonne heure, à l'accueil). On y découvre avant tout le monde les téléfilms et séries TV qui feront les belles soirées de France Télévisions. Cette année, quatre séries inédites sont présentées.

« **Au-delà des apparences** ». Cette série de 6 épisodes de 52 minutes pour France 3 a été adaptée d'un format québécois par la société de productions Kam & Ka. Elle a été réalisée par Éric Woreth (« Les Petits Meurtres d'Agatha Christie »). Le rôle principal est tenu par Helena Noguerra. « C'est une histoire de fratrie comme on en a encore très peu vu en France. J'y campe Alexandra, devenue célèbre, dont la jumelle, Manon, institutrice discrète, disparaît du jour au lendemain », a déclaré la comédienne à « TV Hebdo ». Au générique figure également Bruno Wolkowitch (vu notamment dans les séries « Madame le maire » et « PJ »). Séance à 9 h 30.

« **L'Art du crime** », saison 2. Le Polar présente le premier épisode de la deuxième saison de « L'Art du crime » (Gaumont Télévision pour France 2), où Nicolas Gob interprète un excellent flic mais un brin sanguin, affecté à l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels.



Sofia Essaïdi et Marc Lavoine dans un épisode de « Kepler(s) ».

PHOTO JEAN-PHILIPPE BAITEL/PRODUCTION EN VOITURE SIMONE/FRANCE TÉLÉVISIONS

Dans les premiers épisodes, on découvrirait comment cet excellent enquêteur, étranger à tout ce qui touche à la culture, avait dû faire équipe à une historienne de l'art réputée. Que va-t-il se passer ensuite ? Réponse sur l'écran de La Salamandre, à 11 heures.

**Marc Lavoine est Kepler.** Cette série de 6 épisodes de 52 minutes devait s'appeler « Charon ». Elle prend finalement le nom de son héros, Kepler, un flic tourmenté, souffrant du syndrome de dissociation des personnalités. Cet enquêteur mal dans sa peau et muté à Calais est joué par le chanteur Marc Lavoine, qui était déjà apparu dans une série policière « Crossing Lines ». « Kepler(s) » a été projeté au festival Séries Mania, au mois de mai, à Lille. « Le Quotidien du cinéma » a aimé une « mise en

scène fluide et maîtrisée » mais regretté que Marc Lavoine soit « desservi par sa partenaire à l'écran, Sofia Essaïdi », qui aurait « du mal à habiter son personnage ». Le magazine « Première » a apprécié « un polar qui glace le sang ». Séance à 14 h 30.

« **A l'intérieur** ». La série, signée Vincent Lanoo pour France 3, a été en partie tournée en Charente, de décembre 2017 à mars 2018. A l'affiche : Hippolyte Girardot, Noémie Schmidt et Béatrice Dalle. L'histoire : « Un crime violent a été commis dans une clinique psychiatrique. La victime, Ana, une jeune femme de 28 ans, avait été retrouvée étouffée et le cœur arraché... Angèle, jeune et brillante inspectrice de police, est chargée de l'enquête. » Projection à 16 heures.

### VENDREDI

**8 h 30.** Le festival ne sera pas encore ouvert mais c'est l'heure à laquelle on peut retirer des billets gratuits pour les projections du week-end et être sûr de trouver des places ! On peut aussi réserver par mail : [cerdenoir@wanadoo.fr](mailto:cerdenoir@wanadoo.fr)

**De 9 h 30 à 16 heures.** Projection de quatre épisodes inédits de quatre séries TV. Lire ci-dessus.

**17 h 30.** Sélection Grand Prix TV (téléfilm). Projection des « Ombres du passé », de Denis Mallevat, avec Samuel Le Bihan, Frédéric Dieffenthal, et Hélène Dégry. L'histoire : Vincent Martin a tout pour être heureux. Un soir, un crime est commis sous ses yeux. La police le soupçonne...



Alfred Hitchcock. PHOTO DR

**20 heures.** Cérémonie d'ouverture, avec Marie-Do Ferre et Fabrice Talon. Remise des Prix Polar 2018 (littérature et BD).

**20 h 30.** « Hitchcock by Mocky ». Projection de 3 films de 26 minutes, tournés ce printemps et cet été. La série signée Jean-Pierre Mocky comporte 24 épisodes et sera bientôt diffusée par France 2. Soirée en présence de Jean-Pierre Mocky.

### LES TEMPS FORTS SAMEDI

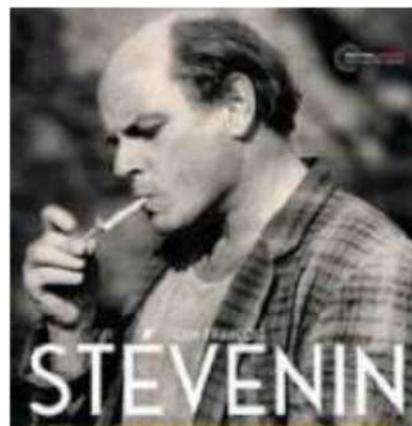
**En journée.** Ouverture de la « grande librairie », de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures.

**11 heures.** Sélection Grand Prix cinéma. Projection de trois courts-métrages.

**14 h 30.** Théâtre aux Abattoirs, représentation de « Nature morte dans un fossé », pièce de Fausto Paravidino, par la Cie Faux Magnifico.

**19 h 30.** Coup de chapeau à Jean-François Stévenin, invité d'honneur, qui recevra un Polar d'honneur.

**20 heures.** Projection d'une copie restaurée du film « Double messieurs », de (et avec) J.-F. Stévenin (1986), avec Yves Afonso et Carole Bouquet. L'histoire :



Les films de Jean-François Stévenin ont été restaurés au printemps dernier. LE FACTE

François, Léo et LeKuntch étaient amis d'enfance. Vingt-cinq ans plus tard, François et Léo se retrouvent et partent à la recherche de leur ami.

### LES TEMPS FORTS DIMANCHE

**9 h 30.** Rencontre avec J.-F. Stévenin puis projection de « Passe-montagne ».

**14 h 30.** Cérémonie de remise des Prix cinéma et télévision.

**17 heures.** Hommage à Johnny Hallyday l'acteur et projection d'un épisode de la série TV des années 80 « David Lansky ».

# Le conseil a du pain sur la planche

Depuis l'élection complémentaire de début juillet, le conseil municipal s'est réuni quelques jours plus tard pour l'intronisation officielle des six nouveaux élus. Il s'est retrouvé ce mardi, quasiment au complet (13/15). Meldi Kalai, le maire, a inscrit cette rencontre dans la perspective des chantiers à venir, avec un souci évident de pédagogie et d'information à l'égard de tous les conseillers, pour un travail concerté dans l'intérêt des habitants de la commune. La tâche est délicate, au vu notamment des tensions entre lui et la première adjointe, mais aussi dans un contexte budgétaire « tendu, voire carrément compliqué ».

## Chantiers à partager

Le maire a présenté les chantiers que les élus vont devoir gérer dans les mois à venir. D'abord une réflexion pointue sur le budget. Les dépenses de personnel occupent près de la moitié du budget de fonctionnement : « Ce n'est pas tenable à long terme ».

Il a rappelé l'aide exceptionnelle du fonds de soutien de l'Agglo Grand-Cognac (21 900 €) qui a permis de boucler le budget 2018. Puis la situation des commerces locaux, boulangerie et bar-restaurant. En dépit des démarches et annonces, le



Échanges animés à la fin de la séance du conseil mardi. PHOTO P. B.

succès n'est pas au rendez-vous : il faudra statuer.

Ensuite l'école : effectifs en baisse, rythme scolaire à étudier, place de Bréville au sein du RPI avec Sainte-Sévère et démêlés budgétaires avec le territoire jamacais.

## Transfert de charges

Pour information, le maire a présenté le rapport d'évaluation de la commission locale des charges transférées à l'Agglo (Clect), la commune n'étant pas concernée directement par ces transferts. L'inscription de 20 chemins ruraux de la commune au PDIPR, Plan départemental d'itinéraires de promenade et randonnées, a

été validée par l'ensemble des élus.

## Autres dossiers

Le service postal de la mairie a été interrompu pendant plusieurs semaines, suite à une effraction des locaux en septembre. Le service est désormais rétabli, mais sans possibilité de paiement en espèces ou chèques, seulement par carte bancaire.

En fin de séance, la première adjointe Émilie Vallet a voulu évoquer en public sa situation qu'elle juge discriminante ; le maire a repoussé sa demande d'explication publique. Cet incident a provoqué remous et tensions palpables au sein du conseil.

**Pierre Barreteau**

# Grand rassemblement de sapeurs-pompiers

Le Sdis (Service départemental d'incendie et de secours) de la Charente en partenariat avec l'Union départementale et le centre de secours de Jarnac organise pour la première fois en France le Survival Firefighter Challenge ce week-end des 20 et 21 octobre, à la salle des fêtes de Jarnac.

Ce challenge a été organisé pour la première fois en 2017 en Belgique, une seconde manifestation a eu lieu au Portugal au début d'année et ce challenge « Sauvetage de sauveteurs » fait sa première en France à Jarnac. Un choix géographique stratégique qui permettra dans le même temps de parler du futur plateau de feux d'alcool en construction à Jarnac.

Le challenge est ouvert à tous sapeurs-pompiers en activité opérationnelle. Vingt-cinq équipes, dont cinq équipes charentaises et une 100 % féminine, sont inscrites à Jarnac.

## Opérations de sauvetage

Un parcours avec obstacles a été imaginé où il faudra évoluer en tenue de feu et réaliser le sauvetage d'un pompier en difficulté. Techniques, force mentale, cohésion, compétences physiques... seront nécessaires pour effectuer venir à bout de ce parcours de haut vol. « L'idée est de se préparer à l'imprévisible, rappeler qu'un pompier n'est pas un superhéros », expliquent Samuel Corne et Cyril Bloitière, principaux organisateurs de



Les organisateurs sont impatients. PHOTOS.C

l'épreuve qui ont compté 15 pompiers blessés à Angoulême entre 2007 et 2017.

Un second parcours de type Cross training sera à réaliser dans la suite du premier avec Cross Fit Angoulême.

Ce challenge permet aux pompiers de différents secteurs et de différents pays de se mesurer sur une compétition mais surtout d'échanger et de partager leur expérience.

Les festivités commenceront dès le samedi matin avec une conférence pour les participants suivi d'une journée de préparation et d'entraînement. Le dimanche sera consacré à la compétition qui se

déroulera non-stop de 7 à 19 heures.

## Ouvert au public

L'entrée est libre et le public pourra déambuler autour du parcours, des animations pour les enfants sont prévues.

L'Amicale de Jarnac présidée par Joël Parthonnaud s'occupe de toute l'intendance notamment au niveau des repas (restauration rapide possible).

Un Jury international récompensera les trois premiers et Marion Sokolik, Miss Poitou-Charentes sera présente pour la remise des prix.

**Séverine Caillé**

# Le Lion's Club a distribué 19 850 euros

Comme chaque année à pareille époque, le Lions club de Rouillac a procédé à la répartition des sommes collectées au cours de sa campagne des tulipes contre le cancer. La 24<sup>e</sup> du nom.

C'est à Saint-Cybardeaux où sont régulièrement plantés les champs de tulipes depuis près de vingt ans que le Lions avait programmé cette soirée caritative, samedi dernier.

Christian Priolleau, le président du Lions a d'abord remercié tous les participants à l'opération après avoir livré un rapide bilan de la campagne et annoncé le montant total de la somme distribuée. Soit 19 850 euros, retranchés de la collecte globale (21 850 euros).

## Hôpitaux et associations

Plusieurs associations, établissements hospitaliers et structures investies dans la lutte contre le cancer ont été gratifiés de chèques de divers montants, de 200 à 7 000 euros. En voici la liste.

Hôpital de Girac : 7 000 euros pour l'achat d'un générateur hybride de radio fréquence et 3 000 eu-



La représentante de l'association Vivre comme avant a reçu un chèque de 1 000 €. PHOTO G. G.

ros pour l'achat d'un lève malade, au service d'hépatogastro-entérologie.

Association Enfant et Santé : 5 000 euros.

Hôpital de Cognac : 2 400 euros.

Association Fleur d'Isa : 1 000 euros.

Association Vivre comme Avant : 1 000 euros.

Base 709 : 500 euros.

École d'infirmières : 250 euros.

Lions Jeanne d'Albret : 200 euros.

**Gérard Guidier**

# Le Maire se bat pour la taxation des Gafa

**UE** Le ministre français de l'Économie et des Finances hausse le ton. Il veut que les 28 se bougent pour taxer les géants du numérique



« C'est une question de volonté politique, tous les problèmes techniques ont été réglés », plaide Bruno Le Maire. PHOTO AFP

Bruno Le Maire, ministre français des Finances, a appelé hier les membres de l'Union européenne à en finir avec « les palabres » et les « prétextes » pour travailler à la mise en œuvre d'une taxation des géants du numérique.

« Dès la semaine prochaine, je me rendrai au Parlement européen, à Strasbourg, pour appeler tous les États européens à s'engager sans délai pour conclure sur

\_\_\_\_\_ cette taxation », a déclaré Bruno Le Maire.

« Les discussions ça suffit. Les palabres, ça suffit. Les prétextes, ça suffit. »

« Ce n'est qu'une question de volonté politique, tous les problèmes techniques ont été réglés. Et tous ceux qui avancent à nouveau des obstacles techniques s'en servent de prétexte à leur absence de volonté politique », a poursuivi le ministre. « Les discussions, ça suffit. Les palabres, ça suffit. Les prétextes, ça suffit. Il y a des millions de citoyens européens aujourd'hui qui attendent que les États et que les ministres des Finances prennent leur responsabilité », a-t-il insisté.

#### « Un continent souverain »

La proposition actuellement en débat, présentée en mars par la Commission européenne, prévoit la mise en place rapide d'une taxe sur le chiffre d'affaires des géants du net, le temps qu'une solution soit négociée à l'échelle mondiale au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

La France, à l'origine de cette proposition, espère que les autres pays européens l'approuveront d'ici la

fin de l'année. Mais plusieurs pays s'opposent à ce projet, à l'image de l'Irlande, où plusieurs géants du numérique ont installé leur tête de pont européenne.

« Il est temps que l'Europe sache ce qu'elle veut devenir. Soit elle est un continent soumis qui accepte que des géants du numérique, Google, Facebook, Amazon, aient 14 points de moins (d'imposition, NDLR) que les entreprises européennes, soit nous sommes un continent souverain », a argumenté Bruno Le Maire, disant vouloir un « accord » avant les élections européennes du printemps 2019.

#### « Des doutes considérables »

Cependant, dans un rapport, des experts du Conseil européen (représentant les 28 pays de l'UE), législateur en la matière, mettent en avant plusieurs obstacles juridiques qui compliqueraient la mise en œuvre de cette taxe. Dans cette note de 18 pages, ils identifient des lacunes dans la proposition de la Commission et font état de « doutes considérables » quant à sa base juridique. Ils estiment également qu'il n'est pas certain que cette taxe soit couverte par les accords de double taxation avec d'autres pays situés hors de l'Union.

Par conséquent, si elle entrait en vigueur, les États membres de l'UE devraient, selon eux, négocier de nouveaux accords fiscaux avec des pays tiers. Cette note pourrait donc être exploitée par les détracteurs de cette taxe.

Dans l'entourage de Bercy, on affirme au contraire que cette étude ne pose « pas de souci » particulier.

Or sur toutes les questions fiscales, l'unanimité des 28 États membres de l'Union est requise, rendant très difficile toute décision.